

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 116**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 Septembre 2017**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

---

**OBJET**

Demande de garantie d'emprunt formulée par la SA d'HLM Phocéenne d'Habitations pour l'opération: travaux de réhabilitation concernant la résidence "La Ramière" sur la commune de Plan-de-Cuques

---

**Direction des Finances  
Service du Budget & Gestion Financière  
124 06**

## PRESENTATION

La SA d'HLM PHOCEENNE D'HABITATIONS sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour une demande de garantie d'emprunt d'un montant de 92 439,00 €

Celle-ci représente 45% d'un montant d'emprunt de 205 420,00 € souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et consignations, et dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Cette demande concerne le secteur du logement social (travaux de réhabilitation).

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2017 de la SA d'HLM PHOCEENNE D'HABITATIONS auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 52 218 630,79 €

Cet encours représente 4,3% de l'encours garanti des organismes HLM et 3,9% de l'encours total garanti.

La garantie d'emprunt votée par la Commission Permanente du Conseil départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL